

*Initiatives ministérielles*

On aurait pu resserrer la loi afin d'éliminer certaines échappatoires qui permettent à des adultes d'acheter des cigarettes au nom des plus jeunes sans subir de conséquences. En général, le Nouveau Parti démocratique et moi-même approuvons cette action du gouvernement. Nous disons qu'il faut aller de l'avant et ce, sans tarder. Si ce projet de loi comporte encore certaines lacunes, je suis certain que le ministre lui-même tiendra à les corriger et, s'il ne le fait pas, je viendrai moi-même, dans six ou sept mois, proposer à la Chambre des amendements constructifs pour l'améliorer.

J'aimerais seulement ajouter un ou deux mots de plus concernant les progrès que nous avons faits dans la lutte contre le tabagisme. Le ministre a donné à moi et à d'autres l'assurance qu'il irait de l'avant; dans une lettre qu'il m'a envoyée au début de la semaine, il m'a dit que, conformément à ce qu'il avait indiqué, il avait l'intention de réviser le règlement d'application de la Loi réglementant les produits du tabac de façon à rendre obligatoire l'inscription de mises en garde plus sévères sur les paquets de cigarettes.

Je suis heureux d'avoir reçu cette assurance du ministre et je suis prêt à l'aider à expédier ce projet de loi. J'espère qu'il le mènera rapidement à l'étape suivante en empêchant les fabricants de tabac de commanditer toute manifestation étant donné que cette forme de promotion est considérée dans le monde entier comme malséante. Certains pays, comme l'Australie, ont pris les devants et ont interdit toute promotion de quelque manifestation que ce soit par les fabricants de tabac.

J'espère également que le gouvernement va revoir sa stratégie contre l'importation illicite de cigarettes. La suppression de la taxe à l'exportation est un échec lamentable et depuis trois ou quatre mois, les cas de vente illégale au Canada de cigarettes qui avaient été exportées se multiplient dans tout le pays. Je demande au gouvernement de réimposer la taxe à l'exportation.

J'aimerais également que le gouvernement respecte ses engagements dans le domaine de l'information. Je pense qu'on pourrait faire beaucoup plus dans ce domaine, mais le ministère de la Santé a réduit le budget de l'information du public.

Enfin, je pense que le temps est venu pour le gouvernement d'investir les fonds nécessaires pour aider les gens à se débarrasser de leur dépendance du tabac. Nous

investissons dans les centres de traitement de l'alcoolisme et dans les centres de traitement des autres toxicomanies mais le gouvernement n'a jamais jugé bon d'élaborer un programme systématique qui soit réaliste et à la portée de tous ceux qui veulent s'arrêter de fumer.

Je pense que c'est une mesure que nous devons prendre car de plus en plus de Canadiens, pas seulement des jeunes, mais aussi des personnes d'un certain âge, commencent à se rendre compte que dans leur intérêt et celui de tous les Canadiens, ils feraient mieux de s'arrêter. Pour ce faire ils ont cependant besoin d'aide. Je peux assurer au ministre que nous passerons rapidement par les trois étapes cet après-midi de façon à ce que cette mesure législative prenne force de loi et que nous puissions nous attaquer au problème du tabagisme chez les jeunes.

**M. Lyle Kristiansen (Kootenay-Ouest—Revelstoke):** Madame la Présidente, je vais être bref. Je n'interviens pas au nom de mon parti. Je n'entends pas voter contre ce projet de loi. Cependant, je veux soulever deux questions.

La première concerne certains facteurs qui touchent ceux qui, comme moi, sont assez stupides pour encore fumer et je parle plus particulièrement de ceux qui travaillent à la Chambre des communes. Je ne veux pas parler des députés qui fréquentent le salon des dames ou le vestibule ou qui dînent dans certaines alcôves du restaurant parlementaire où on tolère encore sans difficulté l'usage du tabac malgré les règlements pertinents.

Jusqu'à il y a quelques jours, le seul endroit où les employés et les députés pouvaient fumer sans problème, c'était l'aire de chargement en arrière de l'édifice du Centre sous le vide-ordures de la cuisine. Or, à cause d'un incendie dans une poubelle à des centaines de pieds de là, on a maintenant décidé d'appliquer les règlements à cet endroit-là également.

Lorsqu'on s'est lancé dans la croisade pour la santé qui est devenue plus tard une croisade morale quand la campagne anti-tabac a été entreprise, en particulier sous forme de règlements concernant la Chambre des communes, il avait été question à l'époque de prévoir des aires bien ventilées, au moins une dans chaque édifice pour que ceux qui sont encore affligés de cette habitude puissent fumer sans avoir à sortir dehors au beau milieu de l'hiver.

**Une voix:** C'est vous qui paierez pour cela.